



RELEVÉ DES DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL SÉANCE DU MARDI 09 OCTOBRE 2018

Le Conseil Municipal s'est réuni le mardi 09 octobre 2018 sous la présidence d'Hervé BOCHET, Maire.

Membres présents à cette séance : Hervé BOCHET, Albert DUPRAZ, Laure DUPRAZ-CHAUDET, Philippe DIOLOGENT, Rémi VALLIN, Alain FAVIER, Jocelyne JULLIARD et Anne CHEVALLIER

Excusés : Elisabeth DEFUNTI (procuration à Anne CHEVALLIER), Gildas JOBERT (procuration à Hervé BOCHET) et Morgane LEFEVRE.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Laure DUPRAZ-CHAUDET.

APPROBATION DU RELEVÉ DE DÉCISIONS DU 11 septembre 2018

Le relevé de décisions du Conseil Municipal du 11 septembre 2018 est adopté à l'unanimité des membres présents et représentés.

COMMUNICATIONS

- Monsieur Le Maire informe le Conseil Municipal d'un arrêté de M. Le Préfet de la Savoie portant sur la limitation des usages de l'eau. La commune de Le Châtel est classée en « vigilance ». Il invite tous les habitants à faire attention à leur consommation d'eau.
- Monsieur Le Maire informe le Conseil Municipal d'un courrier émanant du restaurant l'ATRIUM, fournisseur des repas du Restaurant scolaire de Le Châtel, indiquant un changement de chef-cuisinier au sein de son établissement. Un rendez vous sera pris prochainement avec le nouveau « chef ».
- M. Le Maire informe le Conseil Municipal d'un courrier de M. JULIEN, Inspecteur de l'Education Nationale, précisant l'organisation des élections des représentants des parents d'élèves au conseil d'école.
- Dans le cadre du projet « Ecole Numérique », la dotation de l'école de Le Châtel devrait se faire en janvier 2019. (Pour mémoire : 6 Tablettes numériques et 2 P.C. doivent équiper la classe)
- M. Le Maire informe le Conseil Municipal d'un courrier du Ministre de l'Education Nationale portant sur la création de « Bibliothèques d'école ». Cette dotation est réservée aux écoles n'ayant pas d'accès direct aux bibliothèques. Après discussions, le Conseil municipal charge Mme Robert, enseignante, de présenter un dossier pour obtenir cette dotation.
- M. Le Maire informe le Conseil Municipal, que les travaux liés aux intempéries sur les sources de l'Alpettaz sont terminés. Une fuite sur la bonde de fond du collecteur intermédiaire doit encore être réparée avant l'hiver. Les travaux d'enrobés autour des containers au Villaret à L'Echaillon ainsi que dans la rue du Villaret ont été réalisés.

COMMUNE NOUVELLE

M. Le Maire rappelle à l'ensemble des conseillers municipaux, les différentes phases de la « Création de la commune nouvelle » qui se sont déroulées depuis le lancement du projet :

- Informations aux élus en séance du Conseil municipal.
- Nombreuses réunions des élus des 3 communes.
- Etude de faisabilité réalisée par l'agence AGATE (Agence Alpine des Territoires)
- Présentation du projet par l'agence AGATE aux élus réunis des 3 communes.
- Lettre d'informations aux habitants des 3 communes.

- Réunions publiques dans les 3 communes.
- Rédaction d'une chartre commune.
- Choix du nom par sondage auprès des habitants des 3 communes :
 - ❖ « La Tour en Maurienne » est largement plébiscitée.

Après lecture par M. Hervé BOCHET, Maire, de la charte et de la délibération qui doit être prise dans les mêmes termes par les 3 communes concernées par ce regroupement, le Conseil Municipal, à **l'unanimité des membres présents et représentés**, approuve la création de la commune nouvelle : « La Tour en Maurienne » qui regroupera les communes historiques de Le Châtel, Hermillon et Pontamafrey-Montpascal.

Mr le Préfet de La Savoie doit prendre dans les prochains jours un arrêté de création pour que cette fusion soit effective au 1^{er} Janvier 2019.

SYNDICAT PAYS DE MAURIENNE, NOUVEAUX STATUTS

Monsieur Le Maire, présente au Conseil Municipal les nouveaux statuts proposés par le Syndicat du Pays de Maurienne.

Après discussion, le Conseil Municipal, à **l'unanimité des membres présents et représentés**, approuve les nouveaux statuts du Syndicat Du Pays de Maurienne.

3CMA C.L.E.C.T : Transfert du conservatoire de musique de St Jean de Maurienne

Monsieur Le Maire, informe le Conseil Municipal des conditions de transfert du conservatoire de musique de St Jean de Maurienne à la 3 CMA telles qu'elles ont été définies par la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées.

Après discussion, le Conseil Municipal, à **l'unanimité des membres présents et représentés**, approuve les conditions de ce transfert.

ADMISSIONS EN NON-VALEUR

Monsieur Le Maire, informe le Conseil Municipal que la direction générale des finances publiques a présenté 2 listes de créances irrécouvrables et propose au conseil municipal d'entériner ces pertes (46,93 € sur le Budget eau et assainissement et 37,11 € sur le Budget Communal)

Le Conseil Municipal, à **l'unanimité des membres présents et représentés**, approuve l'admission en non-valeur de ces créances irrécouvrables.

DECISIONS MODIFICATIVES budget communal et budget eau et assainissement

Monsieur Le Maire, présente le projet des trois décisions modificatives nécessaires pour engager le paiement des travaux imprévus (Avalanches hiver 2018) sur le réseau d'eau potable et entériner budgétairement les créances irrécouvrables.

Le Conseil Municipal, à **l'unanimité des membres présents et représentés**, approuve la décision modificative n°1 du Budget Communal qui s'équilibre en recettes et en dépenses à 31 500 €.

Le Conseil Municipal, à **l'unanimité des membres présents et représentés**, approuve la décision modificative n°1 du Budget Eau et Assainissement qui s'équilibre en recettes et en dépenses à 4 000 €.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, approuve la décision modificative n°2 du Budget Eau et Assainissement qui s'équilibre en recettes et en dépenses à 38 500 €.

SIVU DU GRAND COIN : Adhésion au PDESI 73

M. Rémy VALLIN, Président du SIVU du Grand Coin, expose au conseil municipal le projet d'adhésion au PDESI 73 (Plan Départemental des Espaces Sites et Itinéraires du Conseil Départemental de Savoie).

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, approuve le projet d'inscription au PDESI 73 de l'Espace Nordique du Grand Coin.

INSTALLATION D'UN CIDEX AU HAMEAU DU PRAZ

M. Le Maire relaie une demande de La Poste concernant l'installation d'un CIDEX (regroupement de boîtes aux lettres) sur le hameau du Praz. Cette demande intervient suite à la difficulté de desservir toutes les boîtes aux lettres du hameau lors de la saison hivernale.

La fourniture du matériel et l'installation sont à la charge de La Poste.

M. Le Maire propose l'installation de ce dispositif sur un terrain communal (parcelle F211) situé à l'embranchement de la bretelle d'accès du hameau avec la Route Départementale.

Le Conseil Municipal, à la majorité des membres présents et représentés (9 Pour et 1 Contre), approuve l'installation d'un CIDEX (soit 12 boîtes aux lettres) sur la parcelle F 211 au hameau du Praz.

Une lettre d'information concernant la mise en place de ce dispositif sera adressée aux habitants du Praz.

TRAVAUX APPROUVES PAR LA COMMISSION TRAVAUX DU 24/09/2018

Suite à la commission « travaux » qui s'est réunie le 24 septembre 2018, les travaux suivants vont être lancés sur la commune de Le Châtel :

- Remplacement de la chaudière à l'ancienne école du Villaret.

La chaudière « Fuel » en fin de vie va être remplacée par une chaudière à granulés bois et pour laquelle une subvention est obtenue.

- Réfection de l'appartement n° 3 à l'ancienne école du Villaret.

Des travaux d'isolation, changements des menuiseries, reprise totale de l'électricité, peinture, réfection des sols, reprise de la plomberie vont être entrepris dans ce logement avant de le proposer à la location. Une partie des travaux seulement est éligible aux subventions.

ANIMATIONS 2019 – PROJETS

Monsieur Le Maire, présente les projets d'animation sur la commune de Le Châtel pour l'automne 2018 et le printemps 2019.

- Maurienne Généalogie, le 3 et 4 Novembre 2018.
- Exposition sur la transhumance (Date à confirmer)
- Représentation de Théâtre en Maurienne
- Représentation de Daniel GROS.
- Concert-animation Cécile MASSON.

QUESTIONS DIVERSES

- M. Le Maire, informe le conseil municipal de la visite de Mme DOHR (Architecte du Patrimoine) au hameau de ST Jacques pour poser un premier diagnostic sur la Chapelle.
Celle-ci préconise de réaliser rapidement la pose de « témoins » sur la Chapelle pour suivre l'évolution des fissures existantes ainsi que l'élagage des arbres alentours afin d'assainir l'édifice.
- **11 Novembre 2018** : Les cérémonies commémoratives du centenaire de la Victoire de 1918 se dérouleront conjointement avec la Commune de Montvernier selon les horaires suivants :
 - Le Châtel : 10H45
 - Montvernier : 11h15,suivies d'un apéritif offert par la commune de Montvernier.
Les membres du Conseil Municipal et la population sont invités à participer à cette manifestation.
- **Espace Jeunes St Jean de Maurienne** : Visite de la STEP du Villaret le vendredi 26/10/2018.
- **Dépose du Vélo à La Tour** : Rendez- vous le 26 Octobre à 17h30 sur le site.
- **1^{er} décembre** : Vente de panettonnes et de pandoros, à la sortie d'Intermarché Hermillon, au profit de l'association des parents d'élèves du RPI, un flyer sera mis dans les boîtes aux lettres de habitants de la commune.
- Prochaine séance du Conseil municipal prévue le Mardi 20 Novembre 2018 à 20 Heures.

Séance levée à 23H00

Le secrétaire de séance,
Laure DUPRAZ-CHAUDET



Le Maire,
Hervé BOCHET

